

ACTION ANTI-PALUSTRE A ABIDJAN

ETUDE ENTOMOLOGIQUE. — LUTTE ANTILARVAIRE

G. BINSON
Médecin Commandant
du Corps de Santé Colonial

Docteur **J. DOUCET**
Maître de Recherches
de l'Office de la Recherche
Scientifique et Technique Outre-Mer

Dans le cadre de l'étude entreprise depuis 1955, en Côte d'Ivoire, une prospection des gîtes larvaires d'anophèles a été réalisée par l'Institut d'Hygiène à Abidjan.

Ce travail a été exécuté avant la saison des pluies (gîtes permanents), durant les mois de janvier et février 1956, par cinq équipes qui prospectèrent l'ensemble du territoire de la Commune-Mixte. Tout gîte repéré fut neutralisé, des prélèvements de larves furent systématiquement effectués pour identification (O.R.S.T.O.M.); concurrentement, le travail journalier était poursuivi dans les secteurs.

Ce rapport ne fait état que des espèces anophéliennes les plus couramment rencontrées et qui peuvent ainsi être considérées comme jouant un rôle dans la transmission du paludisme. Rappelons que d'autres espèces ont été signalées antérieurement à ce travail dans la région d'Abidjan, ce sont :

Anopheles cinctus,
Anopheles coustani var. *ziemanni*,
Anopheles dureni,
Anopheles funestus,
Anopheles pharocensis,
Anopheles rhodesiensis,
Anopheles squamosus.

(Observations sur la répartition et le comportement des anophèles d'Afrique Equatoriale Française, du Cameroun et d'Afrique Occidentale. J. HAMON, J.-P. ADAM, A. GRJEBINE, WHO/Mal./146, Lagos conf., 20-21 octobre 1955, original : français.)

LUTTE ANTI-LARVAIRE : PROSPECTION - GITES DETRUIITS

	<i>Anophèles</i>	<i>Culiciné</i> s	TOTAL
Equipes spéciales	712	1.063	1.775
Equipes secteurs	167	1.397	1.564
Total	879	2.460	3.339

O. R. S. T. O. M.

Collection de Référence

16 MAI 1966

n° 580

LOCALISATION DES GITES

	<i>Anophèles</i>	<i>Culicinés</i>	TOTAL
Ile de Petit-Bassam :			
Zone non bâtie	174	270	444
Zone industrielle	82	289	371
Marcory	35	45	80
Treicheville	8	593	601
Zone du port	4	49	53
Total	303	1.246	1.549
Terrain d'aviation			
	183	314	497
Agban-Banco			
	175	124	299
Cocody			
	107	193	300
Ile Boulay			
	103	135	238
Adjame			
	5	303	308
Vridi			
	3		3
Canal			
		2	2
Abidjan-plateau			
		143	143
Total général	879	2.460	3.339

ÉTUDE ENTOMOLOGIQUE

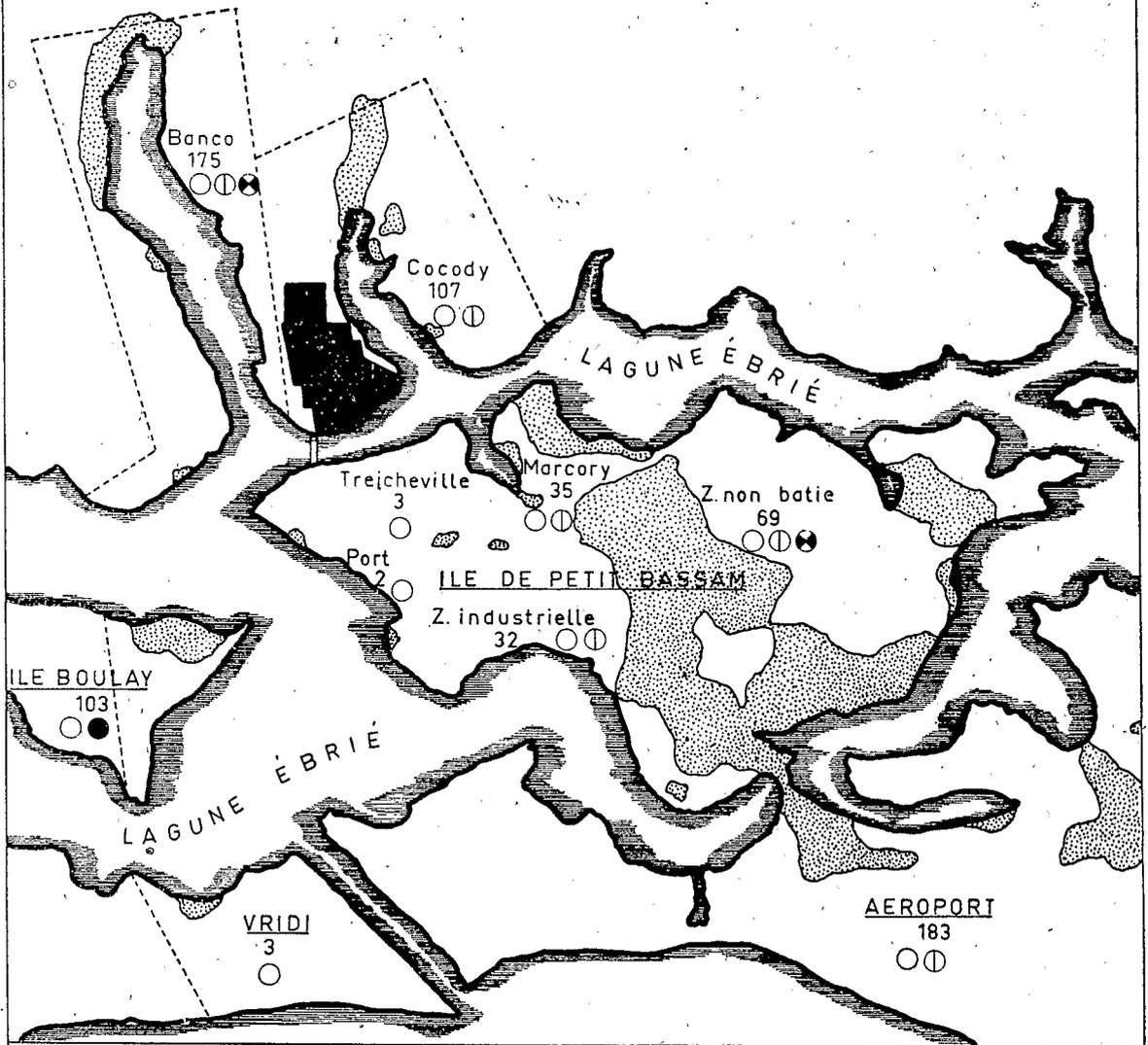
Pour des raisons d'ordre matériel, seules ont été déterminées les larves d'anophèles récoltées par les équipes spécialement constituées en vue de cette prospection.

Soit 712 échantillons répartis comme suit :

Zone du terrain d'aviation	183
Agban, Banco, rive ouest de la baie du Banco	175
Ile de Petit-Bassam	141
Zone non bâtie	69
Zone industrielle	32
Marcory	35
Treicheville	3
Zone portuaire (nouveau port)	2
Cocody	107
Ile Boulay (est)	103
Vridi (village)	3

CARTE des ENVIRONS d'ABIDJAN

— LA REPARTITION DES GITES A LARVES D'ANOPHELES —



Symboles pour la représentation graphique des Anopheles

- ⊕ Anopheles coustani Laveran 1900 (s.l.)
- Anopheles gambiae Giles 1902
- Anopheles melas Theobald 1903
- ⊗ Anopheles obscurus Grunberg 1905

Légende du fond

- Lagune ou Océan
- Agglomération Urbaine
- Zone marécageuse
- 183 Nombre de gîtes anophéliens prospectés

Diagnostic des espèces

712 gîtes : <i>Anopheles gambiae</i>	356 — 92,1	p. 100
<i>Anopheles coustani</i>	48 — 6,7	»
<i>Anopheles gambiae</i> var. <i>melas</i>	6 — 0,84	»
<i>Anopheles obscurus</i>	2 — 0,28	»

A. — REPARTITION DES ESPECES

	<i>A. gambiae</i>		<i>A. coustani</i>		<i>A. gambiae melas</i>		<i>A. obscurus</i>		TOTAL
		p. 100		p. 100		p. 100		p. 100	
Zone du terrain d'aviation	183	94,5	10	5,5					183
Agban, Banco, rive Ouest de la baie du Banco	144	88	20	11,4			1	0,6	175
Ile de Petit-Bassam :									
Z. non bâtie	59	85,5	9	13			1	1,5	69
Z. industrielle ...	28	87,5	4	12,5					32
Marcory	31	88,5	4	11,5					35
Treicheville	3	100							3
Z. portuaire	2	100							2
Total	123	87,3	17	12			1	0,7	141
Cocody	106	99,06	1	0,93					107
Ile Boulay (est) ...	97	94,1			6	5,8			103
Vridi (village)	3	100							3
Total général ..	656		48		6		2		712

B. — NATURE DES GITES

	<i>A. gambiae</i>	<i>A. coustini</i>	<i>A. gambiae melas</i>	<i>A. obscurus</i>	TOTAL
Trous, flaques, fossés, marigots	371	19			390
Trous d'arrosage (jardins)	147	19		1	167
Stagnations (jardins) .	136	10			146
Plaques à proximité immédiate du bord lagunaire			6		6
Ferraille	1				1
Poulailler	1				1
Puits				1	1
Total	656	48	6	2	712

DONNÉES PRATIQUES RÉSULTANT DE L'ENQUÊTE

Indépendamment de la détermination de la faune anophélienne, cette enquête a permis de préciser quels sont les points infestés de la Commune-Mixte.

A savoir :

Zone du jardin d'essai et des jardins potagers situés au nord de la baie de Cocody ;

Zone des jardins de Nouveau Cocody, après l'abattoir ;

Zones des jardins potagers situés au nord de la baie du Banco ;

Zone industrielle et zone non bâtie de l'île de Petit-Bassam ;

Zone marécageuse de l'aéroport.

Extrémité est de l'île Boulay placée sous le vent à une distance relativement faible du port.

Action entreprise

1° des traitements insecticides ont été exécutés par avion sur tous les points incriminés (produits employés : Gyron, H.C.H. 8 p. 100).

8 mars	Cocody	1.560 kg
10 »	Ile de Petit-Bassam, Marcory	780 kg
14-15 »	Zone industrielle et zone non bâtie ..	3.360 kg
15 »	Terrain d'aviation	1.100 kg
24 »	» »	900 kg
	Ile Boulay	600 kg

Total 8.300 kg

- 2° des appareils d'épandage continu (goutte à goutte : 54 appareils) fonctionnant au Malariol-Shell, ont été utilisés dans la zone de l'aéroport où de bons résultats ont été notés.
- 3° des essais de destruction à l'aide de Dieldrin (Actidrine - granulé) ont été faits dans la même zone avec succès.

CONCLUSIONS

- 92,1 p. 100 des anophèles rencontrés sur le territoire de la Commune-Mixte d'Abidjan sont des *Anopheles gambiae*, excellents vecteurs.
- 43 p. 100 des gîtes d'*Anopheles gambiae* ont été trouvés dans des jardins potagers; 45 p. 100 dans les zones marécageuses de l'est de l'île de Petit-Bassam et de l'aéroport. La persistance du vecteur du paludisme et de l'endémie semble assurée.

Les mesures anti-larvaires actuellement mises en œuvre doivent être renforcées. Des travaux s'imposent qui constituent l'étape majeure de l'effort d'assainissement en cours.

A savoir :

- 1° Aménagement et modernisation du système d'arrosage des zones réservées aux cultures potagères ;
- 2° Réalisation des drainages et comblements dans les zones marécageuses incriminées.

*Service d'Hygiène
de la Côte d'Ivoire.*

*Laboratoire d'Entomologie Médicale
I.D.E.R.T., Adiopodoumé.*

ACTION ANTI-PALUSTRE A ABIDJAN
ETUDE ENTOMOLOGIQUE. — LUTTE ANTILARVAIRE

[G. BINSON]
*Médecin Commandant
du Corps de Santé Colonial*

Docteur J. DOUCET
*Maître de Recherches
de l'Office de la Recherche
Scientifique et Technique Outre-Mer*

Extrait de
"MÉDECINE TROPICALE" - No 3
Mai-Juin 1957



O. R. S. T. O. M.
Collection de Référence

n° 1580

10580

16 MAI 1968